

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

.....
en qualité de mère, père ou tuteur légal de
l'enfant.....

autorise ce dernier à participer à la formation « Babysitting » qui se
déroule du :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> du 12 au 16 Février 2024 | <input type="checkbox"/> du 08 au 12 Avril 2024 |
| <input type="checkbox"/> du 08 au 12 Juillet 2024 | <input type="checkbox"/> du 15 au 19 Juillet 2024 |
| <input type="checkbox"/> du 26 au 30 Août 2024 | <input type="checkbox"/> du 21 au 25 Octobre 2024 |

Autorisation droit à l'image (pour tous)

Nom :

Prénom :

Responsable légal si mineur :

Nom :

Prénom :

autorise le Grand Montauban à utiliser mes images ou celles de mon
enfant sur les différents supports de communication de l'agglomération
pour une durée de deux ans.

Date :/...../.....

Signature :

Conformément à la loi relative à la protection des données du 20/06/2018, le libre accès, les
droits de retrait, d'effacement, de modification, de limitation et de portabilité des données
sont garantis. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le délégué à la protection des
données du Grand Montauban à l'adresse suivante : prestataire-dpo@ville-montauban.fr

Dossier d'inscription FORMATION BABYSITTING



Après avoir rempli le dossier, l'inscription, doit être validée
par l'animatrice / l'animateur du pôle jeunesse qui contactera
le jeune et sa famille, afin de lui fournir l'emploi de temps de la
semaine.

FORMATION BABYSITTING

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone :

En cas d'urgence,

prévenir à ce numéro :

Situation :

Recommandations particulières concernant l'enfant :

.....

.....

.....

Pièces à joindre à ce dossier :

- Photocopie pièce identité
- Photocopie attestation assuré social
- Photocopie responsabilité civile
- Compléter l'autorisation parentale pour les mineurs
- Signer le contrat de participation
- Titulaire du PSC1 (copie à fournir)

Contrat de participation

En participant à la formation Babysitting je m'engage à :

- ✓ être ponctuel(le)
- ✓ prévenir l'animateur (rice) en cas d'absence
- ✓ participer à la durée totale de la formation
- ✓ respecter les consignes qui me seront données
- ✓ prendre soin du matériel qui sera mis à ma disposition
- ✓ avoir une tenue vestimentaire adaptée
- ✓ participer au bilan de la formation

Signature, précédé de la mention « Lu et approuvé »

Cadre dans lequel se déroulent la formation

Chaque jeune sera accompagné d'un animateur(ice), agent du Grand Montauban. Les jeunes entrant en formation devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur représentant légal. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en charge par son propre régime de couverture sociale.

En contrepartie de la réalisation de la formation, le jeune recevra une attestation certifiant le suivi de la formation Babysitting et PSC1.

